

AGENDA 21- Montbrun Les Bains

PV de la réunion du comité de Pilotage du lundi 18 JUIN 2012

la séance s'est ouverte à 18h dans la salle du conseil municipal

Excusés : Jean claude Barbier.

Présents : Marc Guerin (Président), Joëlle Guerin (secrétaire de séance), Jean-Michel Cagnon , Marie-France Varlet, Claude Chapon, Louis Jourdan, Didier Gillet (Maire de Montbrun), Frédéric Bonnabel, Gérard Chapon (Vice Président).

A L'ORDRE DU JOUR :

- Banquette place de la mairie :

Les travaux de restauration et de plantation ont été effectués, et ne restent que quelques espèces à installer.

Un programmeur d'arrosage doit être fourni et mis en place par les employés municipaux.

Il est instamment demandé que l'on organise sérieusement l'entretien de ces massifs.

Il est recommandé de faire appel à une entreprise extérieure pour quelques heures d'entretien par semaine, et de recouvrir après nettoyage la surface (écorces ou autres...).

L'arrosage doit être fait par les employés municipaux.

Il a été demandé en outre à Marie-France Varlet de s'occuper directement de tous les autres points de fleurissement du village, ce qui a été entrepris à la satisfaction de tous.

Il est noté que ces coûts viendront nécessairement en surplus du budget initialement alloué pour les plantations confiées à Agenda 21.

- Rénovation de la place de la mairie:

Le rapport présenté est une proposition aux membres du comité de pilotage soumis à avis et discussions.

Il est remis aux participants un exemplaire de l'étude détaillée des 28 points à améliorer.

Une discussion s'ensuit démontrant la nécessité de créer un groupe de travail qui sera composé de Claude Chapon, Louis Jourdan, Marc Guerin, Frederic Bonnabel, Marie France Varlet.

Des premiers devis ont été établis (réfection des toilettes, peintures des portes et fenêtres de la mairie, bacs à fleurs en métal.) Ils doivent être soumis à la discussion du groupe de travail.

- PAV

Le rapport transmis au Conseil Municipal pour délibération n'a pas encore été soumis.

Il est cependant indiqué que la CCHB était disposée à fournir les containers de verre que l'on souhaitait. Il y a lieu de leur transmettre le modèle retenu par l'intermédiaire du secrétariat de la mairie. (Marie France Varlet doit le remettre à Anne)

Par ailleurs il convient de résoudre la question de la propriété du terrain sur lequel doit être installé le nouveau PAV de la Piscine/Tennis. Louis Jourdan et Claude Chapon se chargent de ce point délicat.

Ce PV fait office de demande de délibération sur le rapport des PAV au conseil Municipal

Stand Agenda 21 pour le Salon du Bien-Etre :

Il a été décidé de participer par un stand à cette journée le 2 Septembre prochain.

L'association "Notre Village" viendra installer et animer ce stand qu'il convient de réserver à l'office du Tourisme (Marc Guerin s'en charge) Lors de la prochaine réunion du comité il sera décidé de ce que le comité local exposera pour Montbrun Les Bains particulièrement.

Maison des Associations :

Marc GUERIN a adressé un rapport au conseil municipal avant que le conseil municipal n'étudie la possibilité de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie. Il a été décidé par le conseil que ce projet incluerait un espace réservé aux associations.

Agenda 21 sera invité à la réflexion sur cet aménagement.

Signalétique :

La réunion de la commission composée de: Gérard Chapon, Louis Jourdan, Claude Chapon, Didier Gillet, Joëlle et Marc Guerin, a dégagé un certain nombre de principes ayant fait l'objet d'un rapport présenté aux membres du comité.

Ces principes ont été repris à l'unanimité par le comité et il est décidé de les transmettre au conseil municipal pour délibération.

Ce PV fait office de demande de délibération au Conseil Municipal sur les principes retenus.

Une réunion se tiendra à Montbrun le 5 Juillet 2012 à 11h00 avec le responsable du patrimoine au Conseil Général pour l'étude d'une possible subvention en ce qui concerne la signalétique du vieux village.

A la suite de cette réunion la commission reprendra son travail.

Prise en compte d'une nouvelle fiche action:

Le Comité de Pilotage a décidé de travailler sur la finalité 3 de la charte " Epanouissement de tous les êtres humains" et plus particulièrement à l'accueil des nouveaux habitants (fiche action N° 3.5.3.01. Joëlle Guerin accepte de se charger du travail préparatoire.

Questions diverses :

Participation à la Fédération TCC:

Agenda 21 ne pouvant adhérer directement à défaut de personnalité juridique, et la mairie étant déjà membre partenaire, il est décidé que Marc Guerin adhèrera à titre particulier pour permettre le lien reconnu utile avec la fédération TCC.

Absence du secrétaire du Comité de Pilotage:

L'indisponibilité de Pierre Beden nuit au bon déroulement des travaux du Comité de Pilotage et il est décidé de lui demander de se positionner quant à la poursuite de ses fonctions. A défaut il sera remplacé lors de la prochaine réunion.

Evocation d'un cas social:

Dans son rôle d'animateur du lien social, Agenda 21 a été approché par une personne en grande difficulté recherchant d'urgence un logement pour quelques

jours (afin que ses enfants puissent terminer leur scolarité l'un des deux étant inscrit à Montbrun.)

Il a été décidé que dans la mesure des disponibilités l'un des gites municipaux pourrait être mis à sa disposition pour quelques jours.

Date prochaine réunion du comité de Pilotage d'Agenda 21 :

Lundi 27 Aout 2012 à 18 h en salle du conseil municipal.

La présente réunion est levée à 19h40

Le Président

Le Secrétaire

Le Vice Président

Pièces jointes:

- Feuille de présence et ordre du jour
- Rapport sur les points d'amélioration de la place de la mairie
- Rapport commission signalétique